L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue ce Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

VENDREDI, 19 SEPTEMBRE.

Consulat de France.

Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance du public les extraits ci-dessous des Informations et Règles concernant les exposants étrangers (Circulaire No 4, 29 mars 1884) publiées officiellement par la Direction de l'Exposition :

1—Une exposition universelle ....sera ouverte à la Nouvelle-Orléans le 1er lundi de décembre 1884.....

6—Tous les gouvernements étrangers ont été invités par le Président des Etats-Unis, à nommer des commissaires afin d'organiser leurs sections à l'Exposition.

8—Les demandes d'espaces, et tout ce qui regarde cette exposition, seront traités avec la commission du pays d'où proviennent les objets à exposer.

10—Au premier novembre 1884 on avant, les communications étrangères devront présenter au Commissaire Général des plans faisant connaître d'une manière aux 1 exactes que possible la répartition de l'espace alloué aux sections étrangères. Ils devront aussi présenter la liste des exposants.

17—Les exposants étrangers n'auront rien à payer pour l'espace qui leur sera accordé non plus qu'à titre de droits d'entrée.

18—La classification des objets exposés comprend les groupes suivants:

I. Agriculture.
II. Horticulture.
III. Produits bruts et manufacturés, métaux, minéraux et bois.
IV. Meubles et accessoires.
V. Industrie textile, habillements et accessoires.
VI. Arts industriels.
VII. Produits alimentaires.
VIII. Education et instructions.
IX. Œuvres d'arts.
X. Pisciculture

21—Tout les soins possibles seront pris pour protéger contre tout dégât, les articles exposés, mais la Direction ne sera en aucune manière responsable pour les accidents, feu, pertes ou dommages, quelle que soit la cause ou l'étendue du dommage causé.....

31—Une quantité convenable d'eau, de gaz et de vapeur sera allouée, gratuitement aux machines exposées. Les quantités désirées devront être clairement spécifiées dans les demandes.....

32—Toute force motrice dépassant le quantum accordé par la Direction sera fournie et payée selon un tarif officiel.....

34—Sont exclus de l'Exposition toutes les substances fulminantes, toutes les substances explosibles, explosives et en général toutes les substances qui peuvent être jugées dangereuses.

38—Le Directeur Général aura le droit de faire enlever tout objet, quelle qu'en soit la provenance, qui, en raison de sa nature ou de son apparence, semblerait nuisible au but ou au décorum de l'Exposition ....

42—En temps utile le Département des Transports fera connaître les arrangements pécuniaires qui auront été pris concernant le transport des articles provenant des pays étrangers, et fera connaître aussi les règles de douane dont la connaissance intéressera les exposants.

44—Tous les exposants, par le seul fait de participer à l'Exposition, déclarent se soumettre aux règles qui précèdent et à toutes autres qui pourraient sembler nécessaires à la Direction.

SAMUEL MULLEN.
Chef des Installations.

Approuvé:
E. A. BURKE.
Directeur-Général.

Le Nile-Orléans, ce 24 mai 1884.
ED. RICHARDSON.
Président.

Le Conseil Général,
Commissaire de la République Française,
VICOMTE PAUL D'ABZAC.

CONSULAT DE FRANCE NOUVELLE-ORLEANS.

Rue Royale, No 92.

AVIS.

Dans l'intérêt du commerce, le Consul Général informe le public que les personnes dont les noms suivent se sont adressées à lui afin d'établir des relations d'affaires avec la Nouvelle-Orléans, et les principales villes des Etats avoisinants.

1°—La maison Vve Altaim-Gis (Négociant-armateur haricots et moutons-goudrons et bois du Nord, à Boulogne sur mer, département du Pas-de-Calais) demande des correspondants pour leur expédier des haricots secs actuellement à Cos exportés à Hollande sous la marque «Couronne» en petits barils dite seigline.

2°—M. Adr Menard & Cie Négociants à Cognac (Charente), désirent un correspondant pour faire connaître leurs eaux-de-vie en Louisiane.

3°—MM. A. Blamme & Cie., négociants en vins fins et cognac à Talence, près Bordeaux (Gironde), offrent des conditions avantageuses à un agent qui se chargerait de la haute clientèle bourgeoise.

4°—M Edgar Rigaut (No 89 Chaussée d'Anvers à Bruxelles, Belgique), coupeur-chemisier, déclarant connaître à fond la fabrication de la lingerie, sollicite un emploi dans sa partie.

5°—MM. Claris & Gallice, No 24 rue Montesquieu, à Lyon, Dept du Rhône, fabricants d'articles spéciaux et de matériel pour l'imprimerie, de pâte à rouleaux typographiques, de flan et de papier de cliché en papier, &c, fournisseurs de l'Imprimerie Nationale, des maisons Mame de Tours et Chaix de Paris, et des imprimeries des gouvernements Brésilien, Anglais, Belge et Espagnol, désirent un représentant pour la vente de leurs produits. Au besoin ils établiraient un dépôt à la Nouvelle-Orléans.

6°—M. Alfred Duret de Havre, (Seine Inférieure) représente et de MM. Philippe frères et Cie de Rouen et de MM. Hollworthy & Etis, de Manitos exportateurs de cafés et sucres de MM. Abel B. & Frères de Paris, négociants en vins, désire traiter des affaires de céréales et gemas à la commission contre crédits de banque.

7°—M. Firmin Jullien, fabricant de conserves, sardines et de conserves alimentaires de toutes sortes, quai de la Grève, à Lorient (département du Morbihan), voudrait entrer en relations avec des maisons de commerce pour la vente ou consignation de ses produits.

8°—M. Maurice Duclos, No 14 rue de Vivienne, à Paris, courtier agent, pour le commerce des corps gras et graines oléagineuses offre ses services aux maisons qui traitent ce genre d'affaires; il désire aussi se mettre en rapport avec un courtier pour lui envoyer et en recevoir des ordres. M. M. Duclos envoie à ses correspondants une circulaire hebdomadaire, détaillée et très-bien faite, sur le commerce des corps gras dans le monde entier.

9°—M. Raoul Bravais, chimiste No 27 rue de Londres, à Paris, propriétaire de l'eau minérale naturelle du Vernet à Prades, (Arrondt de Prades) Pyrénées orientales (grandes anti-septiques de Docteur Amédée Andrieu et du chimiste Raoul Bravais) voudrait un correspondant à la Nouvelle-Orléans.

10°—M. Louis Duvau aîné, château de Varraise, à Saumur (Maine-et-Loire) offre au public, les vins mousseux dits de Champagne, à des prix variant selon la qualité, entre deux et trois francs la bouteille.

11°—M. Emile Decaudé, tailleur de Bordeaux (France) ayant travaillé comme antérieurement au Carlston Mills de Philadelphie et dans la U. S. Beaniz Co., Lowell, Massachusetts, sollicite de l'emploi en ville ou à la campagne comme cartisteur, soit dans le tissage et le filage des cotons et du lainage. Son adresse est 252 Rue Tobompitan au M. E. Decaudé et muni de bons certificats de ses anciens patrons.

Pour plus de renseignements s'adresser au Consulat de France No 92 rue royale, de dix heures à M. A 3 heures P. M.

La Nouvelle-Orléans, le 30 janvier 1884

Le Consul Général
Vicomte PAUL D ABZAC

DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF.

ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU qu'en vertu de la section 3019 des Statuts Révisés de cet Etat et sur la prière du Bureau de Santé de cet Etat, j'ai lancé le 11 juin 1884, une proclamation ainsi-disant proclamation annuelle de Quarantaine contre les ports ci-après désignés.

Tous les navires ainsi que leurs équipages, leurs passagers et leurs cargaisons arrivant aux différentes stations de quarantaine de l'Etat des ports mexicains, Vera-Cruz, Tampico, Tuxpan, Vera-Cruz et Minatitlan; du port de Colon: Amérique Centrale: de tous les ports de l'île de Cuba, de Haïti, ou Saint-Domingo, de Porto Rico et la Jamaïque; des ports brésiliens: Rio de Janeiro Bahia et Pernambo co, ainsi que de tous les ports et villes contigues et attenants et entre les quels il existe porte, une quarantaine rigide est ici vigueur laquelle quarantaine prenant effet le 1er mai 1884, de façon à imposer une détention de quarante jours à tous les navires arrivant desdite ports.

Et conformément à la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adoptée le 8 août 1884, demandant une modification de la susdite proclamation.

Moi, Samuel Douglas McKenry, Gouverneur de l'Etat de l'Louisiane, en vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la loi susse citée, ai proclamé modifiant ma proclamat on du 11 juin 1884 déclarant la détention de tous navires, équipages, passagers, cargaisons venant de parties ci-dessus énumérées, réduite à 10 jours à partir du 15 septembre 1884; excepté dans le cas où un port serait affecté de la fièvre jaune, alors que la durée de la détention sera déterminée par le Bureau de Santé.

Et je commande aux officiers des différentes stations de quarantaine de mettre en vigueur les prescriptions de cette proclamation; ce toute violation de cette proclamation du Gouverneur de l'Etat sur ce sujet serait rigoureusement poursuivie

Fait sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane en la ville de Baton-Rouge, ce 11me jour d'août A. D., 1884.

Par le Gouverneur,
S. D. MCKENERY.

OSCAR ARROTO,
Secrétaire d'Etat. 13 août—7t

Avis médical.

J'AI l'honneur, à partir de ce mois prochain, je vais rouvrir mon Cabinet de Consultations pour les maladies chroniques—exclusivement. Un mot, et je le répète encore, que j'emploie aucun minéral dans la composition des médicaments que je livre moi-même à mes clients: depuis quarante ans que j'exerce, je n'ai eu pas un seul cas de gravelle, comme tous les rapports, certes! sous celui de la guérison sérieuse de mes malades, ceux qui m'ont se subsiste de dangereux après le traitement.

Je serai bientôt consulté le lion et les heures de la Consultation ou j'annonce rouvrir mon Cabinet

12août Dr C TESTUT

Agence d'Emigration Française

LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St Paul, Minnesa Ut, une agence d'emigration française. Il exécute les ordres de MM. les planteurs de la Louisiane qui auraient besoin d'ouvriers ou de fermiers. Ceux qui auraient des terres à vendre et à céder à quelque condition que ce soit, n'ont pris de M. Lemaire, ici, qui envoyant les renseignements nécessaires.

F. C. BOUCHER, Directeur,
264 E. Third street,
Prairie Block, St-Paul, Minn

Spectacles, Bals, &c

ACADEMIE DE MUSIQUE.

SAISON DE 1884-1885.

Ce théâtre favori a été de nouveau complètement renouvelé, réparé et embelli avec les plus élégants tapis, un nouveau rideau et de nouvelles draperies, par l'artiste bien connu Harry E. Hoyt, qui a peint plus de rideaux à lui seul que n'importe quel autre artiste aux Etats-Unis. M. Hoyt déclare que ce rideau est le plus beau qu'il ait jamais peint. Les fauteuils du Family Circle, des galeries et des autres parties de la salle ont été complètement repeints et remis à neuf.

Ouverture Dimanche soir, 14 septembre 1884.

—AVEC LA—

Harry Vaughn's Dramatic Comb'n

Dans l'idylle pittoresque américaine

KENTUCK !

Une histoire du Sud par J. J. McCloskey.

Jouée par une forte compagnie dramatique d'artistes bien connus et avec des décors spéciaux apportés par M Vaughn.

Représentations tous les soirs, Matinées les Mercredis et Samedis.

Le contrôle sera ouvert Jeudi, 11 septembre, Dimanche, 21 sept : MORTON & BELL'S STRATEGISTS COMEDY COMPANY.

7sept—

Salon Phœnix

DE BIDWELL,

96 RUE ST-CHARLES,

A côté de l'Académie de Musique.

Le plus grand, le plus populaire et le plus ancien Salon de Rafraichissements et d'Amusements

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Complètement réparé et remis à neuf.

Ce charmant endroit où l'on trouvera toutes les primeurs du marché, les mets et les boissons les plus recherchés, est maintenant ouvert au public.

CHARLES JAEGER,
14sept—3f Surintendant.

Première Grande Représentation DU Théâtre-Pavillon de Faranta,

Coin des rues Congress et Dauphine.

Représentation du grand mélodrame à succès,

LUCKY RANCHE,

M. W. M. Paul dans les rôles de Frank et Reuben Faithful Mme W. M. Paul, Mlle Mahella; Mlle Maggie Morgan, Rosa.

Seconde représentation pour le seul fait de participer à l'Exposition, déclarant se soumettre aux règles qui précèdent et à toutes autres qui pourraient sembler nécessaires à la Direction.

SAMUEL MULLEN.
Chef des Installations.

Approuvé:
E. A. BURKE.
Directeur-Général.

Le Nile-Orléans, ce 24 mai 1884.
ED. RICHARDSON.
Président.

Le Conseil Général,
Commissaire de la République Française,
VICOMTE PAUL D'ABZAC.

CONSULAT DE FRANCE NOUVELLE-ORLEANS.

Rue Royale, No 92.

AVIS.

Dans l'intérêt du commerce, le Consul Général informe le public que les personnes dont les noms suivent se sont adressées à lui afin d'établir des relations d'affaires avec la Nouvelle-Orléans, et les principales villes des Etats avoisinants.

1°—La maison Vve Altaim-Gis (Négociant-armateur haricots et moutons-goudrons et bois du Nord, à Boulogne sur mer, département du Pas-de-Calais) demande des correspondants pour leur expédier des haricots secs actuellement à Cos exportés à Hollande sous la marque «Couronne» en petits barils dite seigline.

2°—M. Adr Menard & Cie Négociants à Cognac (Charente), désirent un correspondant pour faire connaître leurs eaux-de-vie en Louisiane.

3°—MM. A. Blamme & Cie., négociants en vins fins et cognac à Talence, près Bordeaux (Gironde), offrent des conditions avantageuses à un agent qui se chargerait de la haute clientèle bourgeoise.

4°—M Edgar Rigaut (No 89 Chaussée d'Anvers à Bruxelles, Belgique), coupeur-chemisier, déclarant connaître à fond la fabrication de la lingerie, sollicite un emploi dans sa partie.

5°—MM. Claris & Gallice, No 24 rue Montesquieu, à Lyon, Dept du Rhône, fabricants d'articles spéciaux et de matériel pour l'imprimerie, de pâte à rouleaux typographiques, de flan et de papier de cliché en papier, &c, fournisseurs de l'Imprimerie Nationale, des maisons Mame de Tours et Chaix de Paris, et des imprimeries des gouvernements Brésilien, Anglais, Belge et Espagnol, désirent un représentant pour la vente de leurs produits. Au besoin ils établiraient un dépôt à la Nouvelle-Orléans.

6°—M. Alfred Duret de Havre, (Seine Inférieure) représente et de MM. Philippe frères et Cie de Rouen et de MM. Hollworthy & Etis, de Manitos exportateurs de cafés et sucres de MM. Abel B. & Frères de Paris, négociants en vins, désire traiter des affaires de céréales et gemas à la commission contre crédits de banque.

7°—M. Firmin Jullien, fabricant de conserves, sardines et de conserves alimentaires de toutes sortes, quai de la Grève, à Lorient (département du Morbihan), voudrait entrer en relations avec des maisons de commerce pour la vente ou consignation de ses produits.

8°—M. Maurice Duclos, No 14 rue de Vivienne, à Paris, courtier agent, pour le commerce des corps gras et graines oléagineuses offre ses services aux maisons qui traitent ce genre d'affaires; il désire aussi se mettre en rapport avec un courtier pour lui envoyer et en recevoir des ordres. M. M. Duclos envoie à ses correspondants une circulaire hebdomadaire, détaillée et très-bien faite, sur le commerce des corps gras dans le monde entier.

9°—M. Raoul Bravais, chimiste No 27 rue de Londres, à Paris, propriétaire de l'eau minérale naturelle du Vernet à Prades, (Arrondt de Prades) Pyrénées orientales (grandes anti-septiques du Docteur Amédée Andrieu et du chimiste Raoul Bravais) voudrait un correspondant à la Nouvelle-Orléans.

10°—M. Louis Duvau aîné, château de Varraise, à Saumur (Maine-et-Loire) offre au public, les vins mousseux dits de Champagne, à des prix variant selon la qualité, entre deux et trois francs la bouteille.

11°—M. Emile Decaudé, tailleur de Bordeaux (France) ayant travaillé comme antérieurement au Carlston Mills de Philadelphie et dans la U. S. Beaniz Co., Lowell, Massachusetts, sollicite de l'emploi en ville ou à la campagne comme cartisteur, soit dans le tissage et le filage des cotons et du lainage. Son adresse est 252 Rue Tobompitan au M. E. Decaudé et muni de bons certificats de ses anciens patrons.

Pour plus de renseignements s'adresser au Consulat de France No 92 rue royale, de dix heures à M. A 3 heures P. M.

La Nouvelle-Orléans, le 30 janvier 1884

Le Consul Général
Vicomte PAUL D ABZAC

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉAN

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent: En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er septembre 1884

Abadie Jean	Lambres Pierre et Pas-
Abadie Jean Dominique	cal
Abrial Jean Marie	Latour Louis de
Beisegnet H. L.	Marville Jean Baptiste
Broz de M. et Mme	Médée Jean Louis
Blondel Joseph	Montagn François
Bordes Mme. marchande	Moulier Lazare
Brogeol Antoine	Nasgant d'an Baptiste
Cazes Joseph	Peytagne Jean limonadier
Carrière et sons	Pasli J D N E
Crochin Charles	Petitpas, comte de Angelade
Chaverot Joseph	Pérez Frank
Canal de Chay Louis	Prudhomme Louis et Adere
Claverie Jean Marie	Pénn Jean
Louis	Pérot Joseph
Constantin Jacques	Pret dit Gaston Marigny
Coste veuve Lucien	Pothier M et Mme
Pescol	Rhétoré Clovis
Crennon Mme Jeanne	Rouse-an Victor
Camille	Raisin Mme L et Mlle
Dazet Dominique A M	Saint-Upery Bernard
Dufort Henri	Saillant Ephrème
Dunlos François	Schwarts famille et Madeleine Kogster
Delbosq Louis charron	Schmitt (Abbeville)
Escudé Gabriel	Sullivan négt. en bois
Eagzer Marie Fidèle et Mme Kogster	Sillan Emile
Faure Sylvestre Casimir	Sillan Edouard
Fourcade St Cyr	Save Bernard
Gaillard Louis Alphonse	Vergniant Marguerite
Goubiane Pierre	Willems Edouard
Guérin Michel	Walsh P A
Guinot M	
Gaulin Veuve née de la Motte	
Hancot Clodomir	
Lanelle Marie (épouse Bordeo)	
Labery née Marie	
Ludwig Jacques mécanicien	

Le Nile-Orléans, le 1er septembre 1884.

Le Consul Général chargé du Consulat,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

OFMANDES.

Une dame française offre ses services comme institutrice. Elle donnerait également des leçons particulières. S'adresser par lettres aux initiales E. D, bureau du journal.
16 sept—6f

Un jeune garçon, de 13 à 14 ans, actif et intelligent désirerait se placer dans un magasin ou un bureau, où il pourrait se rendre très utile. Il se contenterait d'un salaire modéré. S'adresser rue du Quartier, No 96 ½, entre Bourbon et Dauphine. 14 sept—

A LOUER

A louer—Une résidence spacieuse située encoignure Espinade et Johnson, 3me district, ayant toutes les commodités voulues, ainsi que water works, deux citernes, etc. S'adresser à M. Pierre Lassaux, No 27 rue Conti.
8 17 sept—14f

A louer—Une vaste maison de résidence en briques à trois étages, avec un beau jardin et une belle cour, rue Bourgogne, entre Quartier et Hôpital, à un lieu du chemin de fer de la rue des Remparts Vieillange respectable. Pour renseignements s'adresser à M. Jerome Meisner, No 44 Passage de la Bourse. 13sept—

A VENDRE.

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille
22 avril

INSTITUTIONS.

COLLÈGE JEFFERSON.

PAROISSE ST-JACQUES.

DIRIGÉ par les Pères Maristes, situé sur la rive gauche du fleuve Mississippi, à 60 milles au dessus de la Nlle-Orléans, avec lequel les communications sont journalières, par vapeurs et par les trains du Mississippi Valley et Texas Pacific Railroads La prochaine session commence le 7 octobre.

CONDITIONS MODÉRÉES.

S'adresser au Père BIGOT, Convent P. O. Paroisse St Jacques ou aux Pères Maristes, Alger.
17 août—1m—D.Mer.S. et c.

Collège St-Isidore,

Au coin des rues Peters et Royale

2ème District Nouvelle-Orléans

LES COURS RÉGULIERS dans ce pensionnat ont recouvert le 1er septembre. Les enfants y reçoivent une instruction commerciale, comprenant l'étude des langues française et allemande. Pour le prospectus s'adresser au Rév. J. SCHERER, C. S. C.,
21 août—1m Mar.Jeu.Dim Président.

INSTITUT MARKEY & PICARD,

Au coin des rues Esplanade et Rocheblave, Nlle-Orléans.

PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR JEUNES FILLES

Les cours réguliers recommenceront LUNDI, 1er septembre.

Pour plus amples informations on prospectus, s'adresser à l'Institut. 28 août—3m Mar.J.D.

JEFFERSON ACADEMY,

No. 95 rue Conti,

Entre Bourbon et Dauphine.

Dirigé par

WILLIAM HENRY.

La 48e session annuelle commencera lundi, 1er septembre 1884.

Les classes du 1 et seront rouvertes le même jour.
24 août au 1 sept—1 sept au 21 oct—mar jeu dim

Collège du Mont Ste-Marie,

Emmitsburg, Maryland.

La réouverture aura lieu le 5 septembre. 1 y a trois départements: Classique, Commercial et Théologique

Conditions: Département classique, par mois:	
	$150
Département de commerce	$140
Département des juniors	$120

S'adresser au Rév. Wm Byrne, Président, ou à Ernest Lagarde, professeur de langue moderne et de littérature anglaise.

Pour plus ample informations s'adresser chez Hy Tremoulet, 7, rue Decatur.

Pour les Louisianais il y aura des vacances à la Noël afin que les élèves du Sud puissent prendre part à la célébration du Centenaire. Ces vacances dépendront du nombre des élèves.
6 juillet—3 m—Mar.Jeu.Sam

ST. JOSEPH'S ACADEMY,

BAY ST LOUIS, Miss.

L'OUVERTURE des classes aura lieu JEUDI 18 septembre. Quelques jours avant cette date, un des Frères de l'Ecole se rendra en ville pour prendre charge des élèves.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'Institution des Sourds et Muets, enclosure St Philippe et Galvez, ou par lettre à la même supérieure, Sœur Alphée. 3 sept—1m

St. Stanislas Commercial College.

BAY ST-LOUIS, Miss.

L'OUVERTURE des cours aura lieu JEUDI, 15 septembre. Quelques jours avant cette date, un des Frères de l'Ecole se rendra en ville pour prendre charge des élèves.

S'adresser pour toute information au Directeur de St. Aloysius Commercial Institute, rue Religuse Charitre et Quartier, ou par lettre au président du Collège.
3sept 1m

INSTITUTION E. G. DUBEL.

Externat et Pensionnat de garçons,

Rue St Louis, entre Bourbon et Dauphine.

Local vaste et bien aéré.
Réouverture—le 1er septembre.
24 août—1 mois

Louisiana State University and Agricultural and Mechanichal College,

Baton Rouge, La.

Ouverture du cours le 7 octobre 1884.—Clôture le 4 juillet 1885. Enseignement gratuit avec l'usage libre de la Bibliothèque.

Pour de plus amples informations, s'adresser à

D. F BOYD,
12août—août1 Président.

Institut commercial de St Aloysius dirigé par les frères du Sacre-Cœur, encoignure Chartres et Quartier.

L'ouverture des classes de cette institution aura lieu le 1er lundi de septembre prochain.

L'enseignement est basé sur les études des branches commerciales, et ne laisse rien à désirer quant à l'éducation morale et religieuse.

Le français et l'allemand sont enseignés sans prix extra

Pour l'intérêt particulier du succès des études, les parents sont priés d'envoyer leurs enfants dès l'ouverture des classes.

L'âge d'admission est de sept à seize ans.

Prix mensuel, payable d'avance, $4 00, $5 00 et $6 00 suivant les cours. 15 août—

INSTITUTION OURTO.

Pensionnat et Externat,

Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de dessin, dirigée sous la direction de monsieur Carto et une classe de travaux d'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en dire sont offerts aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand apprie à l'Institut 17 août

Leçons d'Espagnol.

Mlle. B. de MIRANDA continuera à donner des leçons d'Espagnol à domicile, ou chez elle, au Magasine, coin Jackson, No 144.
26mars—

Hôtels, Sources etc.

AU RENDEZ-VOUS DES AMIS.

Restaurant des Quatre Saisons

—ET—

LAGER BEER SALOON.

Rue de la Meuse, Biloxi, Miss.

JOSEPH CHIAPELLA, Propriétaire.

Repas à toutes heures, bonne table et bon gite Chambres garnies à des prix modérés.
26juin—2m

HOTEL DE L'EUROPE

A BELIZE.

M. BOULO prévient le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ses pensionnaires et à ses pratiques. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. 3 mai—4m

RESTAURANT PIZZINI,

182 RUE DU CANAL.

(Presque vis-à-vis du Grand Opéra House.)

NOUVELLE-ORLEANS.

La cuisine est confiée aux soins du célèbre maître-queux JULES RIZ.

MATHIEU & P. PIZZINI,
PROPRIETAIRES
Téléphone dans la maison
21 oct—1an

LA CREOLINE,

—OU—

La liqueur Malakoff des dames et des familles.

ALPHONSE WALZ,

24 et 26 rue Conti,

18mars— Seul propriétaire et fabricant

Avis aux Votants.

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE D'ORLEANS. Bureau du Contrôleur de l'Enregistrement. Bâtisses des Cours, rue du Camp, vis-à-vis la Place Lafayette, Nlle-Orléans, 26 août 1884. — Il est par ce présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils en ont, pour lesquelles le compte présenté par Mme Veuve Joseph Prints, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN,
Greffier.

Briqueterie des Planteurs,

Briques expédiées par les chemins de fer "Morgan, La. & Texas," et "Pacific" et par des chalands sur le fleuve. Adresser les commandes par la boîte 127 de la "Mechanics, Dealers & Lumbermen's Exchange," Nouvelle-Orléans. Les commandes des compagnies par la boîte 3 post de Grenna.

S. D. HARVEY, propriétaire
22—1an

L.S.L.

QUE TOUT

—LE—

MONDE SACHE

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

MAGNIFIQUE OCCASION

—DE—

Faire Fortune!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE K,

—DE—

LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle-Orléans,

MARDI, 14 OCTOBRE 1884

Ce tirage aussi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE

GROS LOT

$75.000

1,967 Lots, montant en tout à

$265,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

A

L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE.

100,000 Billets à $5 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
2 Lots de	6,000,	12,000
5 Lots de	2,000,	10,000
10 Lots de	1,000	10,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	200,	20,000
200 Lots de	100,	20,000
500 Lots de	50,	25,000
1,000 Lots de	25,	25,000
1,967 Lots se montant à		$265,500

CERTIFICAT.

"Nous Soussignés, par des présentes, que présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons les ranos, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à tous les agences de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Note à l'ordre de l'United States ou Express Money Order, ou par change de New York, ou traite sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les remises de $5 en plus)

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser les lettres enregistrées et faire mandats ou traites (money orders) payables à

Nlle-Orleans National Bank

New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Succession de Edwin Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 10,828—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'en Canal, rue des Magasins, entre la rue Gravier et la rue Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 4 octobre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Une lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'il y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Pitt, Bordeaux, Prytania et Valmont, et désignés par les numéros trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze et treize, sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, en date du 11 février 1853, et déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville. Les dits lots mesurent comme suit, à savoir: Les dits lots numéros trois et quatre se touchent et mesurent chacun trente trois pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur entre lignes parallèles de cent pieds. Les lots numéros cinq, six, sept et huit se touchent aussi et mesurent chacun trente trois pieds six pouces de face à la rue Prytania sur une profondeur semblable et entre lignes parallèles de cent pieds. Le lot numéro huit forme une encoignure des rues Prytania et Bordeaux et les lots numéros neuf, dix, onze, douze et treize se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Pitt sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles. Le lot numéro neuf forme l'encoignure des rues Pitt et Bordeaux.

2° Quatre lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'il y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les numéros six, sept, huit et dix de l'Ilet No 44, compris entre les rues Austerlitz, Jourdan, Pleyel, Perrier, Belfastic, et Dufossat, et mesurant chacun trente deux pieds de face à la rue Austerlitz sur une profondeur de cent un pouces entre lignes parallèles.

3° Six lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les numéros trois, quatorze, quinze, seize, dix-sept et dix-huit de l'Ilet numéro vingt-sept, compris entre les rues Camps, Magazine, Bolcastle et Dufossat, et mesurant comme suit, à savoir: Le lot numéro trois trente deux pieds neuf pouces de face à la rue Dufossat, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles. Les lots numéros quatorze, quinze, seize, dix-sept et dix huit mesurent chacun trente pieds de face à la rue Camps sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 août—22 29—5,12,19 23 sept

Madelina Kunz vs. Margaret Leisey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8,639—En vertu d'un writ de faciias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, entre la rue Gravier et la rue Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, LUNDI, le 6 octobre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qu'il y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, portant le numéro trente et un, borne par les rues Pitou, Johnson Canal et Jackson, et mesurant par les numéros deux et trois sur un plan dressé par J. Pilie, voyer, en date du premier mai 1840, et déposé en l'étude de D. L. McKay, ancien notaire en cette ville. Les dits lots numérotés chacun vingt cinq pieds de face à la rue Pitou sur cent quarante-huit pieds deux pouces et deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles à la ligne du profondeur, entre lignes parallèles.

Et aussi la même propriété acquise par la défendeur comme suit:

Le lot numéro deux de J. Crumbe, conformément à un acte passé par devant A. Fourcaud notaire en cette ville, le quatorzième jour d'avril 1852, et le lot numéro trois, du dit J. Crumbe, conformément à un acte passé par devant S. Magner, actuellement notaire en cette ville, le quatorzième jour de septembre 1852.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
22 août 2—5 12,19,23 sept

AVIS DE SOUCCESSION.

Succession de John Morgan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 9094—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils en ont pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve E. Morgan, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN,
Greffier.

16 sept—16,23,25.

Succession de Didier Riche.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 11,854 —Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils en ont pour lesquelles le compte présenté par Emile Roy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

16 sept—16,23,25

Succession de Françoise Delphine Ernest Livaudais.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,652—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils en ont pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wilts, j., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au d